

ADHESION CARTE LOISIRS 2024-25

Attention : ce bulletin n'est pas valable pour les personnes ressortissantes d'une collectivité adhérente.

Les adhérents de SAVATOU bénéficient à titre individuel de l'accès à l'ensemble de services et prestations offerts par l'Association aux tarifs négociés pour les groupes : places de cinéma, spectacles, parcs de loisirs, voyages, activités associatives et sportives, forfaits de ski..., aux guichets ou sur notre site internet www.savatou.fr

Les modalités d'assurance changent à partir du 1/11/24, nous vous invitons à les consulter sur notre site <https://www.savatou.fr/51-assurance-loisirs>

Renseignez le bulletin d'adhésion ci-dessous. Adhésion valable du 01/11 au 30/10 de l'année suivante.

Adhérent : NOM..... PRENOM..... DATE NAISSANCE

Est-ce un renouvellement d'adhésion ? (Précisez éventuellement votre ancien numéro de Carte Loisirs).....

ADRESSE POSTALE

CODE POSTAL..... VILLE.....

MAIL@..... TELEPHONE / / / /

Conjoint : NOM..... PRENOM DATE NAISSANCE.....

Enfant 1 : NOM..... PRENOM DATE NAISSANCE.....

Enfant 2 : NOM..... PRENOM DATE NAISSANCE.....

Enfant 3 : NOM..... PRENOM DATE NAISSANCE.....

Enfant 4 : NOM..... PRENOM DATE NAISSANCE.....

⇒ Type d'adhésion et tarifs 2024/2025 :

Individuelle : 33 €

Famille : 43 €

(Enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge. Les enfants ayant atteint 25 ans doivent passer en adhésion individuelle pour être assurés)

Couple :
38.50 €

Monoparentale :
38.50 €

(1 adulte + 1 ou plusieurs enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge)

Tarif réduit* : 14 €

Etudiant -25 ans
Demandeur d'emploi
Personne avec handicap
(avec justificatif)

⇒ Envoi de mes cartes

Je souhaite que l'on m'envoie mes cartes à domicile avec le guide de l'adhérent : 4.35 € de frais de port

Je souhaite que l'on m'envoie mes cartes à domicile sans les guides : 1.81 € de frais de port

Si vous souhaitez recevoir également des badges MontPass, contactez votre point d'accueil.

⇒ Total à payer (saison 2024-2025) : Adhésion € + Port € = €

Fait à :

Le :

Signature :

Envoyez le bulletin rempli avec votre règlement incluant les frais d'affranchissement à notre point d'accueil de votre département le plus proche :

Albertville : 31 av. Jean Jaurès 73200 Albertville

Chambéry : 29 avenue Jean Jaurès 73000 Chambéry

Saint Martin d'Hères : 1102 av. Centrale, le Carreau, 38400 St Martin d'Hères